

PROGRAMME



COLLOQUE « FORCES ET FRAGILITÉS DE L'ÉTAT DE DROIT » 4 FÉVRIER 2022 AU SITE-MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES

08h15-09h25 : Visite accompagnée du Site-mémorial (Option 1)

09H30 - 12H45 OUVERTURE, INTRODUCTION EN VISIO-CONFÉRENCE
PAR MONSIEUR ROBERT BADINTER ET TABLES RONDES.

► Ouverture

Intervenants :

M. Renaud LE BRETON de VANNOISE, premier président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence.
Mme Marie-Suzanne LE QUEAU, procureure générale près la cour d'appel d'Aix-en-Provence.
M. Alain CHOURAQUI, président de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation.
M. Robert SALIS, réalisateur, écrivain, auteur du livre collectif « Rendre la justice ».

► Intervention de Monsieur Robert BADINTER,

ancien président du Conseil constitutionnel, ancien garde des Sceaux (à distance).

► Table ronde 1 : une prééminence irréversible du droit ?

Modérateur : Maître Noëlle LENOIR, avocate, ancienne membre du Conseil constitutionnel, ancienne ministre.

■ Que dit l'histoire ?

● L'histoire des institutions françaises.

Intervenant : M. Jean-Philippe AGRESTI, recteur de l'académie de Corse, professeur de droit.

● L'analyse des menaces.

Intervenant : M. Alain CHOURAQUI, directeur de recherche émérite au CNRS, titulaire de la Chaire Unesco « Éducation à la citoyenneté, sciences de l'homme et convergence des mémoires ».

■ Que dit notre droit ?

● Que disent nos engagements internationaux ?

Intervenant : M. Jean-François BOHNERT, procureur national financier près le tribunal judiciaire de Paris.

● Que disent la Constitution et ses interprétations ?

Intervenante : Mme Gwenola JOLY-COZ, première présidente de la cour d'appel de Poitiers.

● Comment le droit s'adapte-t-il aux contraintes de gestion des crises ?

Intervenante : Mme Laurence HELMLINGER, présidente de la cour administrative d'appel de Marseille.

► **Table ronde 2 : Une indépendance de la justice reconnue et respectée ? (1ère partie).**

Modérateur : Renaud LE BRETON de VANNOISE, premier président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

■ **Quelle indépendance organisée par les institutions ?**

● **L'approche par la notion de séparation des pouvoirs.**

Intervenant : M. Tristan GERVAIS de LAFOND, premier président de la cour d'appel de Montpellier.

● **L'approche par le statut des différentes composantes de l'autorité judiciaire ; la question de l'indépendance du parquet.**

Intervenante : Mme Marie-Suzanne LE QUEAU, procureure générale près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence.

12H45 - 14H DÉJEUNER.

14H - 16H45 TABLES RONDES (SUITE).

► **Table ronde 2 : Une indépendance de la justice reconnue et respectée ? (2ème partie).**

■ **Quelle indépendance vécue par les acteurs de la justice ?**

● **L'indépendance de la justice incarnée dans la personne du magistrat.**

Intervenant : M. Peimane GHALEH-MARZBAN, président du tribunal judiciaire de Bobigny, ancien directeur des services judiciaires du ministère de la justice.

● **La prévention contre les facteurs d'affaiblissement de l'autorité judiciaire.**

Intervenant : M. Olivier LEURENT, président du tribunal judiciaire de Marseille.

► **Table ronde 3 : Une conscience suffisamment partagée des enjeux de l'État de droit ?**

Modérateur : Maître Benoît PORTEU DE LA MORANDIERE, bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Aix-en-Provence.

■ **Quelle conscience des enjeux de l'État de droit chez ceux qui le servent ?**

● **La conscience des enjeux chez les fonctionnaires.**

Intervenant : M. François FELTZ, magistrat honoraire, président du conseil de déontologie du ministère de la justice.

● **La conscience des enjeux chez les relais d'opinion : l'exemple de la presse.**

Intervenant : M. Nicolas BONNAL, conseiller à la chambre criminelle de la Cour de cassation.

■ Quelle conscience des enjeux chez les citoyens ?

● Quelle perception par les citoyens de l'État de droit et des institutions qui en sont les piliers ?

Intervenant : M. Emmanuel RIVIERE, directeur international pour les Études politiques de l'Institut Kantar Public, président du Centre Kantar sur le futur de l'Europe.

● L'éveil de la conscience citoyenne par l'enseignement.

Intervenant : M. Bernard BEIGNIER, recteur de l'académie Aix-Marseille, professeur de droit.

● La vérité à l'épreuve des réseaux sociaux.

Intervenant : M. Marc JEAN-TALON, premier président de la cour d'appel de Nancy.

16H45 - 17H CONCLUSION : LES DÉFIS À RELEVER.

Intervenante : Mme Dominique LOTTIN, membre du Conseil constitutionnel.

17h15-18h30 : Visite accompagnée du Site-mémorial (Option 2)

Inscription obligatoire sur : <https://bit.ly/colloque-etat-de-droit>

- En partenariat avec : -